

Procès-verbal du conseil d'établissement séance du lundi 29 avril 2024 à 16h45

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du PV du conseil d'établissement du 05/02/2024
- Carte des emplois, coloration DNL anglais
- Projet d'établissement
- Bilan des remplacements courts
- Compte financier 2023
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, le conseil d'établissement débute à 16h50

1-Approbation de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour modifié, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Détail du vote : Approbation de l'ordre du jour			
Nombre de membres du C.E. présents	13	Suffrages exprimés	13
Nombre de votants	13	Pour	13
Quorum	10	Contre	0
Abstentions		0	
Bulletins blancs		0	
Bulletins nuls		0	

2- Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 05/02/2024

M le proviseur propose de garder la version du PV avec les modifications déjà apportées, telles que précédemment envoyées pour permettre d'avancer. Les remarques supplémentaires seront rajoutées dans le nouveau PV.

Les membres du CE sont d'accord de cette proposition et passent au vote.

Détail du vote : Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 05/02/2024			
Nombre de membres du C.E. présents	13	Suffrages exprimés	13
Nombre de votants	13	Pour	13
Quorum	10	Contre	0
Abstentions		0	
Bulletins blancs		0	
Bulletins nuls		0	

Remarques supplémentaires suite aux modifications du premier compte rendu de CE :

L'AEFE ne dispose pas d'inspecteurs pour inspecter les professeurs dans son réseau à l'étranger en ce qui concerne le 2nd degré, cela entraîne que certains enseignants n'ont pas été inspectés depuis très longtemps (parfois plus de 20 ans). A l'étranger, le chef d'établissement est donc bien une référence pédagogique. Les IA IPR ont une compétence spécifique au niveau de la didactique des disciplines, dans le réseau de l'AEFE, cette tâche est prise en charge par les formateurs (EMFE et EF2D).

Pour le premier degré, l'inspection peut être assurée par les inspecteurs de l'Éducation nationale française (IEN) mais ces inspections sont parfois difficiles à organiser et à mener régulièrement en raison de la grande demande et des ressources limitées en termes de temps et de personnel.

Le représentant est d'accord sur le rôle pédagogique, éducative et administrative de l'établissement du chef d'établissement dans le réseau d'AEFE à l'étranger mais reste réticent quant au rôle de ce dernier dans toutes les disciplines. Il demandera à l'inspectrice de sa discipline lors de la commission d'harmonisation/ d'encadrement du Bac à ce sujet.

3- • Carte des emplois, coloration DNL anglais

Nous mettons en place certains enseignements en anglais (DNL- discipline non linguistique). Nous avons déjà certains professeurs qui sont aptes pour le faire. Nous procédons à la coloration DNL anglais des postes à pourvoir dans notre lycée lors du recrutement pour un départ susceptible d'un enseignant résident. Cet enseignant n'a pas été muté donc pour l'année scolaire prochaine, il n'y a pas de changement dans la carte des emplois.

La coloration des postes concerne des postes de détachés suivants : PE, HG, Math, Sciences physiques, SES : Postes 878, 4939, 5928, 313, 316, 3251, 5938, 314, 2194, 3921, 317, 9219, 1384, 879. Il n'y a pas de changement pour les collègues en poste.

La coloration des postes DNL en anglais nous permet d'avoir des critères clairs pour les futurs recrutements.

Pas d'opposition des membres du CE à la coloration des postes cités.

4- • Projet d'établissement

Le proviseur présente le projet d'établissement mis à jour. Lors de la dernière réunion du conseil d'établissement, le CE a déjà voté l'architecture, les axes, les objectifs. Il souligne que ce document sera actualisé en fonction des avancées des éléments. Certaines choses seront rajoutées ou quittées pour

enrichir et affiner le projet. Les actions du projet seront l'objet de discussion en conseils des maîtres et avec l'ensemble des collègues dans les documents de préparation de rentrée.

5- • Bilan des remplacements courts

M le proviseur présente le bilan des remplacements courts effectués au secondaire :

	Cours prévus sur le mois	cours non assurés	% de cours non assurés	Cours avec remplacement	% de remplacements	Cours non remplacés	% cours non remplacés
Septembre	2711	69,5	2,6%	0	0,0%	70	2,6%
Octobre	1988,5	61	3,1%	26	42,6%	35	1,8%
Novembre	3006	123,5	4,1%	23,5	19,0%	100	3,3%
Décembre	1707,5	94,5	5,5%	55	58,2%	40	2,3%
Janvier	2569	156,5	6,1%	64,5	41,2%	92	3,6%
Février	2140,5	99	4,6%	40	40,4%	59	2,8%
Mars	2273,5	104,5	4,6%	54,5	52,2%	50	2,2%
Avril	2417	151	6,2%	68	45,0%	83	3,4%

Le proviseur remercie, M. Peramo pour le suivi effectué et les collègues qui se sont engagés dans l'amélioration du service auprès des élèves.

6- • Compte financier 2023

Le DAF dresse le bilan financier détaillé de l'activité du lycée au cours de l'année 2023, en mettant en évidence les sources de revenus, les dépenses et le résultat financier global.

Récapitulatif général

Dépenses			Recettes		
	Prévisionnel	Réalisé		Prévisionnel	Réalisé
Approvisionnements	1 701 689,18 €	1 810 414,79 €	Chiffre d'affaires	6 119 060,30 €	6 230 764,39 €
Dépenses de personnel	2 677 962,83 €	2 835 545,00 €	Autres recettes d'exploitation	455 356,53 €	416 664,80 €
Autres dépenses d'exploitation	1 696 275,82 €	1 613 381,35 €	Autres subventions	16 086,00 €	13 744,00 €
Amortissement	225 000,00 €	143 610,02 €	Autres résultats	8 714,00 €	822,81 €
	6 300 927,83 €	6 402 951,16 €		6 599 216,83 €	6 661 996,00 €
			Résultat d'exploitation	299 000,00 €	259 044,84 €
			Revenus financiers	1 000,00 €	28 345,55 €
			Résultat de l'exercice	300 000,00 €	287 390,39 €
			Provisions	138 198,10 €	100 000,00 €
			Amortissements	225 000,00 €	143 610,02 €
			CAF (capacité d'autofinancement)	663 198,10 €	531 000,41 €
			Investissements	300 000,00 €	260 848,71 €
			Apport en trésorerie	363 198,10 €	270 151,70 €

Fonds de roulement au 31/12/2023 : 2 689 325,50 €

Fonds de roulement hors provisions : 1 746 325,50 €

Valeur du FDR en jours : 151 jours

Valeur du FDR hors provisions en jours : 98 jours

Ensuite, il présente et explique le tableau des coûts par cycle et par niveau

Personnels d'enseignement et éducatifs :

- professeurs locaux et détachés
- ASEM
- Vie scolaire
- Laborantin

	Maternelle	Élémentaire	Collège	Seconde	Première	Terminale
Nb élèves	105	296	252	57	61	51
Nb de divisions	5	12	11	2	2	2
Nb élèves / classe	21	24,67	22,91	28,5	30,5	25,5
Masse salariale	368 681 €	688 756 €	924 702 €	188 977 €	258 100 €	270 629 €
Masse salariale / división	73 736 €	57 396 €	84 064 €	94 489 €	129 050 €	135 315 €
Base 100	128	100	146	164	224	235
Dépense par élève (France)	7 110 €	6 940 €	8 790 €	11 300 €	11 300 €	11 300 €
Base 100	102	100	127	163	163	163

Remarques :

Une différence entre les chiffres d'amortissement prévisionnels et réels : certaines dépenses ne peuvent pas être amorties comme nous avons prévu mais doivent être considérées comme des frais de fonctionnement en raison de différences entre les pratiques comptables françaises et espagnoles. Nous avons passé à la comptabilité espagnole pour aligner nos pratiques avec les exigences réglementaires locales.

Le décalage de 6 mois des tarifs scolaires a un impact sur la trésorerie du lycée.

Selon les récapitulatifs présentés, nous ne gagnons pas d'argent sur l'enseignement mais depuis les services généraux.

Seules les classes élémentaires contribuent à la totalité de leurs frais. Les coûts en Première et Terminale sont assez élevés. Il est important de réfléchir à une gestion plus efficace pour faire face à ces coûts

La capacité d'autofinancement (CAF) suit une trajectoire ascendante donc le lycée gagne progressivement plus de l'argent pour pouvoir financer le projet immobilier et solliciter les emprunts auprès des banques.

Le résultat 2023 est proche du ratio recommandé par l'AEFE.

La prime d'informatique à verser à l'AEFE : cette dépense sera impactée en 2024.

Questions des parents :

Question : 1. Les parents d'élèves aimeraient que le lycée puisse proposer à la rentrée 2024 des cours semi-particuliers (3-4 élèves) à des tarifs raisonnables afin de faciliter l'organisation des parents et des élèves, de permettre une dynamique avec des professeurs compétents dans un cadre légal et de faire progresser au sein même du lycée les élèves demandeurs.

La direction estime que les cours particuliers suscitent des questions éthiques et juridiques importantes. Cette question a été soulevé récemment, lors de la formation sur la protection des mineurs. Cela ne peut se faire que dans un cadre légal or certains retours de parents ou d'enseignants montrent des dérives importantes.

Les représentants du secondaire commentent que donner des cours particuliers aux élèves du lycée est une pratique établie depuis longtemps dans toutes les écoles dans le réseau. Cette tradition s'est développée pour plusieurs raisons, notamment en réponse à la difficulté de trouver des enseignants qualifiés parlant français dans certaines matières spécifiques ou des niveaux d'enseignement particuliers.

Les parents signalent le démarchage de l'enseignant pour des cours particuliers auprès des familles. Les familles se sentent mal à l'aise mais certaines n'osent pas refuser pour éviter de créer des tensions avec l'enseignant ou de nuire à la relation de leur enfant avec lui.

Une représentante du primaire exprime son choc face à la mise en place des cours particuliers au lycée car selon elle, étant donné qu'il s'agit d'une école privée, cette pratique remet en question l'enseignement,

l'accompagnement des élèves et soulève des préoccupations quant à l'équité.

Les représentants de l'APA expliquent qu'il y a une forte demande des familles pour ces cours et que les familles préfèrent donner l'argent à l'école plutôt que de payer ces frais supplémentaires à l'extérieur. En plus, avec l'école, les tarifs de ces cours seraient plus abordables pour les familles en permettant aux enseignants d'être rémunérés dans un cadre juridique tout en garantissant la qualité de l'enseignement dispensé.

Le proviseur informe que cette question a été soulevée auprès des enseignants mais reste en suspens. Elle sera relancée avec l'ensemble des enseignants lors d'une réunion de travail.

Questions : 2. Comment vont s'organiser les groupes de niveau en 6ème et 5ème à la rentrée en mathématiques et en français ?

M le proviseur informe que le lycée est en train de travailler sur ce sujet.

Questions : 3 Nous constatons que bien que dans leur ensemble les familles aient acheté la tenue de sport, celle-ci n'est pas imposée et chacun vient un peu comme il en a envie.

Le lycée va faire un rappel aux professeurs d'EPS sur l'utilisation de la nouvelle tenue de sport des élèves.

Question : 4 Quelle est la position du lycée concernant les tests faits pour les uniformes en France ?

Dans le cadre du projet d'établissement, cette question des uniformes a été soulevée. L'ensemble des enseignants considère que ce n'était pas un sujet pertinent pour nous et que ce n'était pas un domaine dans lequel nous souhaitions investir.

Questions : 5 Comment va s'organiser la fin d'année avec les examens et les absences des professeurs ? Les élèves de première et de terminale auront-ils des jours de révisions ? Peuvent-ils venir travailler en autonomie ou en groupe durant leur période de révisions et est-ce que le lycée peut le communiquer tant aux élèves qu'aux parents afin d'inciter les élèves et de montrer aux parents qu'on ne les laisse pas tomber durant cette période ? Les professeurs de français pourraient-ils éventuellement être présents pendant leurs heures pour aider les élèves ?

L'équipe pédagogique se réunira pour l'organisation des périodes sans professeur.

Questions : 6. Y a-t-il quelque chose de prévu pour le 8 mai ou le 6 juin ?

Il n'y a rien de particulier à annoncer.

Questions : 7. Pouvez-vous nous faire un point sur les résultats très décevants des certifications en français et en anglais ?

Le proviseur adjoint prend la parole et présente le tableau récapitulatif des résultats des certifications de langue au lycée.

Anglais :

Les élèves ayant passé le CAE ont obtenu de bons résultats et le taux de réussite est meilleur que ceux des années précédentes. Les élèves ayant passé le FCE ont rencontré de difficultés en Use of English (Grammar) mais dans l'ensemble, les résultats ne sont pas trop pessimistes. Sur 17 élèves présentés, 6 élèves ont obtenu le B2, 10 élèves ont obtenu le B1 dont 6 élèves n'ont pas eu le B2 pour moins de 6 points.

Français : Des résultats en baisse clairement en expression écrite.

Les parents se plaignent de ne pas être suffisamment informés des attendus à DELF ou DALF. Selon eux, ce n'est pas comme pour l'anglais ; au niveau C1, c'est plutôt destiné à un adulte qu'à un candidat scolaire. Ils constatent que depuis que les examens de cette certification se font avec des examinateurs externes de l'Alliance française, les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur comme avant. M le proviseur adjoint indique que plusieurs copies corrigées auparavant par les enseignants du lycée devaient être envoyées au CEIP pour 1 contrôle très stricte de notation donc cette baisse de résultat n'a rien à voir avec la notation de nos enseignants. Nous travaillons avec les professeurs du lycée pour identifier les problèmes et trouver des nouvelles techniques pratiques afin d'améliorer la qualité de l'expression écrite de nos élèves.

Nous changerons la formule d'évaluation de l'anglais, mais nous continuerons à utiliser les examens de Cambridge (IELTS). Avec ce type d'examen, il n'y aura pas d'échec dans l'obtention de la certification et nous pouvons connaître le niveau réel de l'élève dans chaque compétence.

Questions 8. Où en est-on de la mise en place du PSC1 ?

Nous allons travailler avec un urgentiste qui pourra nous délivrer des diplômes. Cette formation aura lieu les 12,13,14 juin en demi-journée. Le PSC1 est spécifique à la France et n'a pas de référence en Espagne.

Questions : 9. Les parents se plaignent de la complexité pour les élèves à s'organiser pour les travaux de groupe dû au fait que les élèves n'habitent pas tous à côté et ne disposent pas tous de moyens de communication ; serait-il possible que ces travaux soient organisés et faits uniquement au sein de l'établissement car le but étant de travailler en groupe et non pas que chacun fasse sa partie de son côté et que ses travaux ne soient pas pénalisants mais seulement gagnants. Peut-on envisager également que deux soirs par semaine le CDI puisse rester ouvert jusqu'à 18h30 afin que les élèves qui le souhaitent puissent travailler ou se réunir ?

Les élèves peuvent travailler ensemble pendant les heures de permanence ou en l'absence de professeurs non remplacés donc l'ouverture du CDI jusqu'à 18h30 ne changera pas grand-chose, étant donné que les élèves qui prennent le bus ne resteront probablement pas. Le véritable problème concerne l'organisation personnelle et la motivation de chaque élève. M. le proviseur informe de la mise en place de Google Classroom qui permet aux élèves de communiquer et de partager facilement entre eux. Ils peuvent échanger des idées, collaborer sur des projets ... avec cet outil.

Une représentante sollicite que l'impression en couleur au CDI soit ouverte aux élèves dans le cadre du projet scolaire donné par l'enseignant afin d'éviter des notes pénalisantes.

Questions : 10. Pouvez-vous nous faire un retour sur l'association sportive ? Est-il possible de développer des sports collectifs en dehors du foot avec la participation à des compétitions avec pour objectif le rayonnement du lycée ?

Il y a très peu d'inscriptions à ce jour (4 ou 5 élèves seulement). Puisque nous sommes un petit lycée, il ne nous est pas possible de proposer un large éventail d'activités sportives collectives.

Autres :

Une représentante sollicite de mettre au cours de la maternelle le nom d'une collègue qui travaillait durant plus de 25 ans au lycée pour lui rendre hommage suite à l'évènement tragique récent : Cette demande sera transmise au COGES.

Les représentantes du primaire expriment leur gratitude envers l'APA pour son soutien et son geste réconfortant lors de la disparition d'une collègue.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur lève la séance à 18h45.

**Le Proviseur
Patrice OUTIN**

**La secrétaire de séance
Nhan NGUYEN**